

LA LIBERTÉ DE L'ARTISTE

Difficile commencement de saison au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'ARC, qui avait incontestablement donné aux manifestations du Musée d'art moderne de la Ville de Paris un panache nouveau, promettait — avec une rétrospective consacrée au réaliste italien Guttuso, un ensemble de toiles d'Aillaud, sévères et strictes, les fleurs organiques d'Irena Dedicova, les toiles anarchisantes de Mathelin et les photographies de J.-F. Bauret, un brillant démarrage pour la saison.

Il a été stoppé net par un incident inattendu : le décrochage par les services de la préfecture, le jour du vernissage, de deux toiles du peintre Mathelin jugées outrageantes pour l'Elysée et le soldat inconnu de l'Arc de triomphe. Du coup, les cinq artistes exposants ont retourné contre le mur quelque cent cinquante tableaux, l'ARC a suspendu ses activités et cinq conservateurs ou animateurs d'institutions d'art moderne de Paris, qui ne passent pas pour des excessifs, ont signé un tract distribué samedi à la Biennale pour protester contre « une telle atteinte à la liberté de l'artiste » (*« Le Monde »* du 3-4 octobre).

L'incident prive le public de la première exposition

Guttuso dont l'œuvre représente la contrepartie picturale du réalisme italien. Guttuso en a été l'un des chefs de file avec le cinéaste Rossellini. Célèbre de l'autre côté des Alpes, Guttuso est quasi inconnu en France, et c'est pour la première fois qu'il affrontait Paris avec une série de toiles dont certaines d'une rare intensité qui peut heurter le goût ; pas l'intérêt. On peut dire que ce fut une brève rencontre. Elle n'a duré que le temps d'un vernissage avant que ses soixante toiles ne tournent le dos au regard du public.

Mais l'affaire a peut-être un autre sens. Elle clarifie les rapports entre l'équipe animatrice de l'ARC, dirigée par Pierre Gaudibert, et la Ville de Paris qui l'emploie. Celui-ci entend en effet avoir une liberté totale dans ses choix artistiques. Ce ne sera pas la première fois que l'administration aura vu d'un mauvais œil des manifestations picturales d'avant-garde qui heurtent ses valeurs esthétiques. Les conseillers municipaux ne se sont-ils pas, à l'occasion, plaints de telle ou telle exposition dont ils ne parvenaient pas à saisir le bien-fondé ?

La contradiction...

La contradiction, pour la Ville de Paris, consiste à gérer directement une galerie expérimentale dans le cadre de son musée, où les idées qui recouvrent les expériences artistiques ne sont pas forcément de tout repos, et vouloir qu'elles n'outrepassent pas les limites implicites définies par un art de tradition.

On peut, à coup sûr, avancer que, depuis quelques années, et le CNAC dans son hôtel particulier de la rue Berryer, et le Musée des arts décoratifs au pavillon de Marsan, et l'ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ont fait sortir l'activité artistique parisienne de l'ennui mortel dans lequel elle s'était plongée. Où peut-on, ailleurs, voir, s'informer et prendre la température, certes pas toujours rassurante, de l'art vivant ?

Assurément, l'activité artistique est variée et aucune ne saurait être exclusive d'une autre, mais il importe, précisément, de laisser s'exprimer les idées nouvelles, et certains pensent que, tout compte fait, mieux vaut qu'elles se réalisent symboliquement dans un musée.

En ce moment, la Biennale de Paris du parc floral réunit une participation internationale de jeunes artistes. On peut y mesurer, partout en Europe occidentale, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Grande-Bretagne et de l'autre côté de l'océan, aux Etats-Unis, l'étendue de la liberté accordée à l'artiste dans leurs musées. Va-t-on, en France, assister au grignotage des libertés essentielles de l'artiste, assurées ailleurs ? Il faudrait avoir bien mauvaise conscience pour cela.

La Ville de Paris veut bien laisser faire l'artiste, mais hors de ses propres murs. Car, en fait, les deux toiles décrochées ont déjà été exposées aux Halles, qui appartiennent à la municipalité ; mais c'était, précise-t-on, un terrain concédé à une société d'exploitation.

L'argument n'est pas bien lourd. Alors, pourquoi prendre le risque de provoquer des réactions en chaîne chez les artistes et dans les musées, pour lesquels cette liberté est la condition primordiale de leur existence ?

JACQUES MICHEL.

LETTRES FRANÇAISES
5, faubg Poissonnière - 9e

6 Oct. 1971

A 15

A l'occasion de la présentation des envois dans le cadre de la Biennale de Paris, Caderé déclare :

- 1) n'être en possession d'aucun message ;
- 2) n'avoir aucun désir de transmettre un quelconque message à qui que ce soit ;
- 3) mettre à la disposition du public des cartons blancs non signés, sans nulle communication pour être envoyés par n'importe qui à n'importe qui.